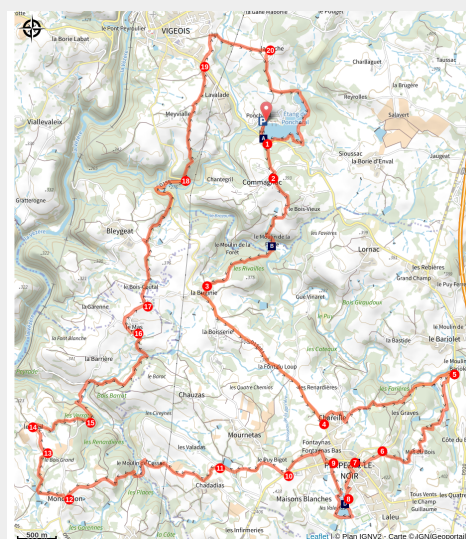


# Circuit VTT n°10 : Vigeois - Perpezac

Vallée de la Vézère - Massif des Monédières



Vigeois (© J.Lautrete - OT TDC)



Relevez le défi de ce circuit VTT de 31 km et partez à l'assaut des reliefs corréziens entre montées exigeantes, descentes techniques et paysages d'exception.

Envie d'un défi sportif au cœur de la Corrèze ? Ce parcours VTT classé rouge (difficile) vous promet 31 km d'aventure entre lacs, étangs, patrimoine et villages de caractère. Au départ du lac de Pontcharal à Vigeois, cette boucle technique et variée s'adresse aux vététistes en quête de sensations et de paysages authentiques. Dès les premiers kilomètres, vous

## Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 3 h 45

Longueur : 30.9 km

Dénivelé positif : 800 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Faune et flore,  
Patrimoine et architecture

longez le lac de Vigeois, écrin de verdure propice à l'évasion. Le parcours alterne chemins forestiers, montées exigeantes et descentes ludiques, offrant un terrain de jeu idéal pour les pratiquants confirmés.

## Itinéraire

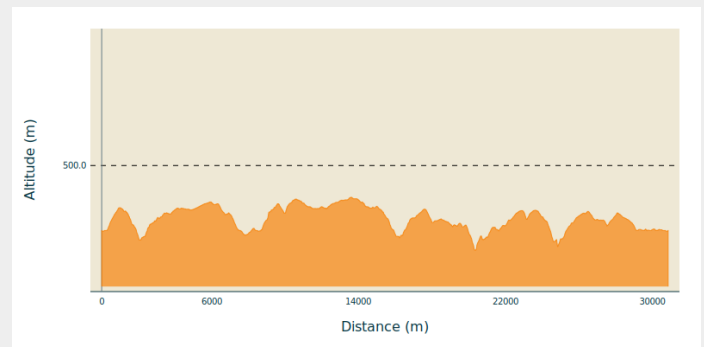
**Départ** : Lac de Pontcharal, Vigeois

**Arrivée** : Lac de Pontcharal, Vigeois

**Balisage** : 🚩 Balisage VTT orange

**Communes** : 1. Vigeois  
2. Perpezac-le-Noir

### Profil altimétrique

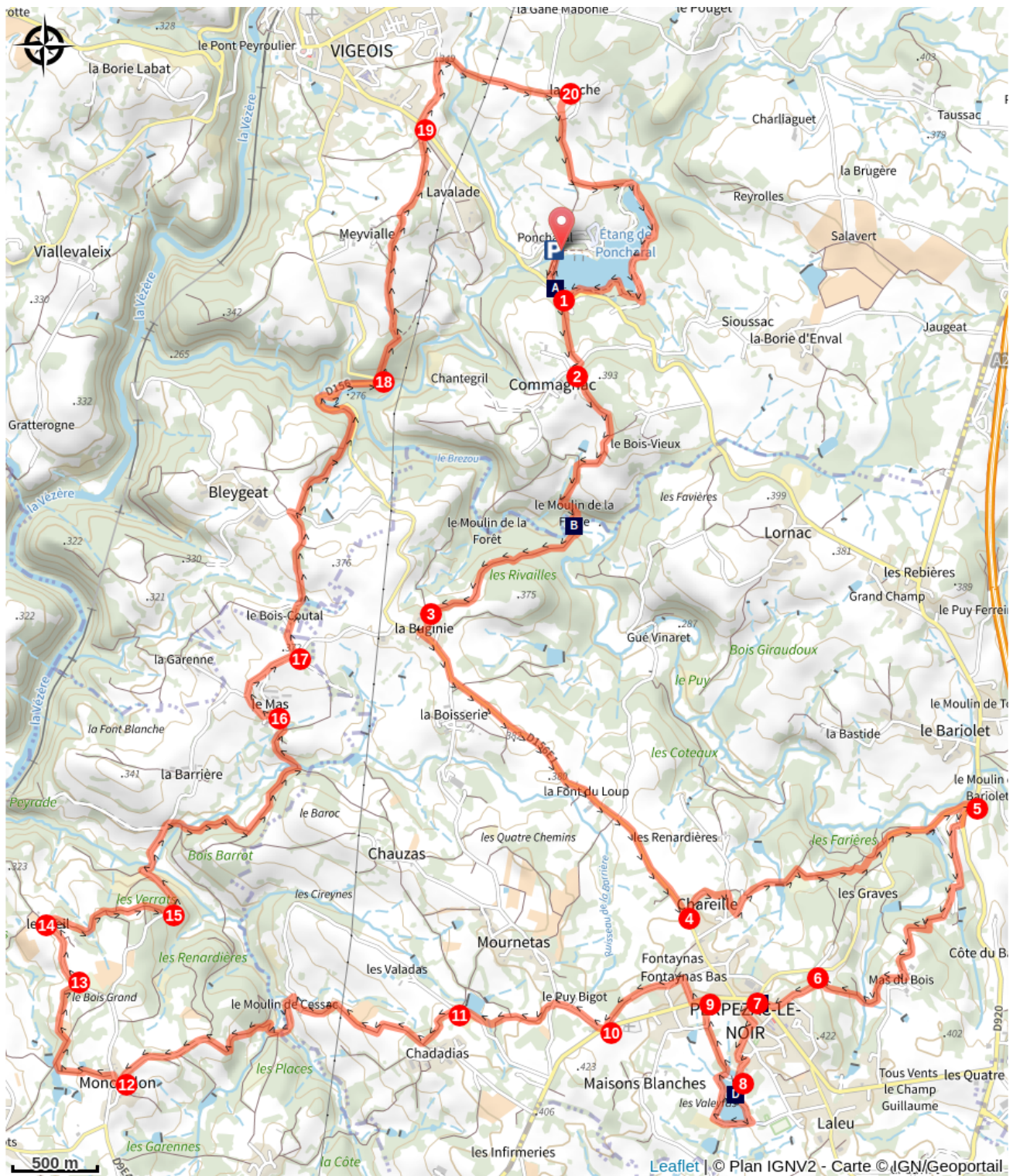


Altitude min 265 m Altitude max 412 m

Suivre le balisage VTT orange avec n°10 rouge.

1. Partir à gauche dos à l'étang, rejoindre le chemin en face de la route jusqu'à Commagnac.
2. Descendre le chemin jusqu'au Moulin de la Forge.
3. Rejoindre le hameau et prendre à gauche, continuer tout droit.
4. A l'entrée du bourg de Perpezac, prendre à gauche, rejoindre la route de Chareille.
5. A la départementale prendre à droite et aussitôt à droite.
6. Rejoindre l'église par la rue des Peupliers.
7. Prendre à gauche et rejoindre l'étang.
8. Contourner l'étang par la gauche et remonter.
9. Arriver à la route prendre à gauche puis à droite et à nouveau à gauche.
10. Rejoindre la route puis serrer à droite.
11. Poursuivre en direction du moulin de Cessac.
12. Se diriger vers Moncoulon, prendre à droite puis à gauche.
13. Continuer à gauche sur la route.
14. Au Theil prendre à droite.
15. Rejoindre la route à gauche puis tourner dans le chemin à droite.
16. Au Mas prendre à gauche puis à droite.
17. Au camping tourner à gauche et continuer tout droit.
18. Après le virage suivre le chemin sur la droite.
19. Dans le bourg de Vigeois traverser la route puis tourner à droite en direction du lac.
20. A la Roche tourner à droite puis à gauche pour rejoindre le lac.

# Sur votre route...



 Lac de Pontcharal (A)

 Le moulin de la Forge et le Brézou (B)

 Eglise de Perpezac-le-Noir (C)

 Etang de Perpezac-le-Noir (D)



Rando Millevalches  
NATURE EN LIMOUSIN

# Toutes les informations pratiques

## **Recommandations**

Empruntez uniquement les chemins balisés et respectez le sens des itinéraires. Soyez prudent, si vous partez seul, informez votre entourage de votre itinéraire. Ne surestimez pas votre niveau, prenez du matériel adapté et en bon état. Respectez la nature et les propriétés privées. En cas d'accident, appelez les secours 18 ou 15 ou 112.

## **Comment venir ?**

### Accès routier

Depuis Uzerche, partir en direction de Brive. Juste avant le rond-point à la sortie de la zone industrielle, tourner à droite en direction de Vigeois. Continuer dans le bourg direction Commagnac pour rejoindre le lac.

### Parking conseillé

Parking du lac de Pontcharal, Vigeois

## **Lieux de renseignement**

### **Office de Tourisme Terres de Corrèze - Bureau d'Uzerche**

10, place de la Libération, 19140  
Uzerche

accueil@terresdecorreze.com

Tel : 05 55 73 15 71

<https://www.terresdecorreze.com/>



TERRES  
de CORRÈZE  
Office de Tourisme



Rando Millevaches  
NATURE EN LIMOUSIN

# Sur votre route...

---



## 🌊 Lac de Pontcharal (A)

Le Lac de Pontcharal est un plan d'eau situé à environ 3 km du centre du village de Vigeois. D'une superficie d'environ 15 hectares, il constitue un site naturel et touristique apprécié pour les loisirs de plein air et la détente. Le lac est entouré d'un environnement boisé et calme, traversé par le petit cours d'eau de la Gane. Déjà présent au XVIII<sup>e</sup> siècle, il appartenait autrefois au monastère bénédictin de Vigeois. Asséché après la destruction de la digue pendant la Révolution française, il a été remis en eau en 1973 et est aujourd'hui un lieu important pour les loisirs locaux.

Crédit : B.Charles

---



## 🏞️ Le moulin de la Forge et le Brézou (B)

Cet ancien moulin servait à alimenter une forge autrefois présente sur les bords du ruisseau. D'une longueur de 29 km, le Brézou prend sa source sur la commune de Seilhac. Après avoir traversé les communes de Saint Clément, Lagraulière et Perpezac le noir, il se jette enfin dans la Vézère sur la commune de Vigeois. Un peu plus loin après avoir traversé à nouveau ce cours d'eau près du moulin de la forêt sur le petit chemin qui surplombe les gorges de la Vézère, on peut d'ailleurs entendre le bruit de la chute que forme le Brézou en se jetant dans la Vézère.

Crédit : N.Jumelle - OT Terres de Corrèze

---



## 🏰 Eglise de Perpezac-le-Noir (C)

Cette église romane semble datée du XIII<sup>e</sup> siècle mais fut de nombreuse fois détruite lors des guerres de Religions. A l'intérieur de cet édifice se trouve un retable en bois peint à deux panneaux latéraux, remarquablement bien restauré. Lors de sa rénovation dans les années 1960, l'église a été doté de vitraux modernes, bibliques et symboliques fabriqués dans l'atelier de vitraux de Limoges.

Crédit : © Mairie de Perpezac-le-Noir

---



## ☆☆☆☆ Etang de Perpezac-le-Noir (D)

En 1990, l'acquisition par la commune d'un ensemble de parcelles nommées Les Reclaux (environ 9 hectares) a permis le développement du bourg vers le Sud-ouest. La partie basse de cet ensemble, humide et peu propice au développement de l'habitat a été aménagée en un plan d'eau de 29 000 m<sup>2</sup> alimenté par un affluent du Clan. Commencés en 1999, les travaux furent terminés en 2001. Il est destiné à la promenade et à la pêche. Des jeux pour les enfants, un parcours de santé et des tables de pique-nique y sont installés.

Crédit : © LL OT TDC